

communiqué de presse

PRINCIPAUX CHIFFRES DU MOIS DE FEVRIER 1984

METEOROLOGIE

En février, la température relevée à l'aéroport de Cointrin s'est élevée en moyenne à 1,5 °C, chiffre supérieur de 0,4 °C à la normale, cependant qu'il a été enregistré 103 mm de pluie et 53 heures d'insolation, contre 57 mm de pluie et 42 heures d'insolation en février 1983.

POPULATION

En février, la population résidente du canton a augmenté de 1 098 personnes et se chiffre à 355 090 à la fin du mois. Cette augmentation résulte d'un gain migratoire (saisonniers compris) de 1 051 (arrivées dans le canton : 2 907, départs : 1 856) et d'un gain du mouvement naturel de 47 (naissances : 368, décès : 321). En une année - du 28 février 1983 au 29 février 1984 - la population du canton s'est accrue de 3 400 habitants (sans les saisonniers).

MAIN-D'OEUVRE

L'effectif des travailleurs étrangers s'élève, à fin février 1984, à 81 143 (février 1983 : 79 411), dont 56 892 travailleurs sous permis B ou C (résidents), 695 saisonniers et 23 556 frontaliers. En une année - de fin février 1983 à fin février 1984 - le nombre des travailleurs étrangers a augmenté de 1 732, soit + 1 564 permis B ou C, - 27 saisonniers et + 195 frontaliers.

Le nombre des chômeurs complets inscrits à l'office cantonal de l'emploi s'élève à 2 527 à fin février, contre 2 403 un mois auparavant. Le nombre des travailleurs subissant une réduction d'horaire s'est élevé à 1 013 en février 1984 (44 594 heures chômées), contre 1 052 en janvier 1984 (45 414 heures chômées).

ENERGIE

La consommation totale d'électricité du réseau genevois, qui ne comprend pas le Cern, s'est élevée en février à 162,2 millions de kWh (février 1983 : 149,0 millions de kWh) et celle du gaz à 102,6 millions de kWh (février 1983 : 98,3 millions de kWh).



CONSTRUCTION DE LOGEMENTS

134 logements, dont 28 villas, ont été autorisés en février ce qui porte à 306 le nombre de logements autorisés à la construction depuis le début de l'année, contre 356 pour la même période de l'année précédente.

184 logements, dont 38 villas, ont été achevés en février, ce qui porte à 316 le nombre de logements construits depuis le début de l'année, contre 214 pour la même période de l'année précédente.

PACTES DE RESERVE DE PROPRIETE

En février ont été enregistrées 233 ventes faisant l'objet d'un pacte de réserve de propriété et représentant un montant total garanti de 5 334 milliers de francs, contre 254 pactes et 4 539 milliers de francs en février 1983.

TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS

L'effectif des véhicules immatriculés dans le canton a atteint à fin février 199 712 unités, dont 169 340 autos (février 1983 : 192 392 véhicules et 163 487 autos).

Au titre du trafic commercial à l'aéroport de Cointrin, il a été enregistré durant le mois de février 6 260 mouvements d'avions (envols et atterrissages) et 380 817 passagers, contre 5 808 mouvements d'appareils et 366 619 passagers en février 1983.

Par ailleurs, les paiements (versements au comptant et virements) effectués en février par l'intermédiaire de l'office des chèques postaux de l'arrondissement de Genève se sont élevés à 2 747 millions de francs (2 629 millions de francs en février 1983).

TOURISME

En janvier, 63 264 hôtes (56 643 en janvier 1983), dont 52 234 en provenance de l'étranger, sont descendus dans les établissements hôteliers du canton. Le total des nuitées s'est élevé à 172 854, contre 145 683 en janvier 1983.

INDICE GENEVOIS DES PRIX A LA CONSOMMATION

Le nouvel indice genevois des prix à la consommation (décembre 1982 = 100) a enregistré une hausse de 0,4 % en février et s'élève à 104,4 points. Calculé par raccordement, l'ancien indice genevois (septembre 1977 = 100) atteint 128,3 points en février. En douze mois, il a augmenté de 4,0 %.

POURSUITES ET FAILLITES

En février, 7 930 réquisitions de poursuite (8 730 en février 1983) ont été déposées à l'office cantonal des poursuites. En outre, il a été procédé à 54 séquestres (63 en février 1983).